



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement  
et du Fonds des Nations Unies  
pour la population**

Distr. générale  
3 août 2001  
Français  
Original: anglais

---

**Deuxième session ordinaire de 2001**

10-14 septembre 2001, New York

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**Plan de financement pluriannuel**

**Mise à jour du plan de financement pluriannuel  
et révision du cadre intégré d'allocation des ressources**

*Résumé*

Le cadre intégré d'allocation des ressources présenté dans le document DP/1999/30 a été révisé à la lumière des résultats effectivement enregistrés en 2000 et de la mise à jour des prévisions concernant la période 2001-2003. On trouvera dans le présent rapport la version révisée du cadre intégré d'allocation des ressources (2000-2003), ainsi qu'une brève description des principales conséquences qui en résultent pour le PNUD.



## **I. Introduction**

1. À la troisième session ordinaire de 2000 du Conseil d'administration, l'Administrateur a présenté son rapport sur la mise à jour du cadre d'allocation des ressources et la révision du plan de financement pluriannuel (DP/2000/31). Dans sa décision 2000/24, le Conseil est convenu d'examiner un plan révisé d'allocation des ressources intégré en même temps que le budget pour l'exercice biennal 2002-2003 à la présente session. En conséquence, le cadre intégré d'allocation des ressources pour la période 2000-2003, présenté dans le document DP/1999/30, a été révisé de manière à tenir compte des résultats effectivement enregistrés en 2000 et de la mise à jour des prévisions concernant la période 2001-2003.

## **II. Révision du cadre intégré d'allocation des ressources pour la période 2000-2003**

2. Comme le note le document DP/1999/30, le plan de financement pluriannuel comprend deux éléments : le cadre de résultats stratégiques (CRS) et le cadre intégré d'allocation des ressources (CIAR). Le CIAR fait la synthèse de toutes les sources de financement couvrant les programmes, l'appui aux programmes, la gestion et l'administration et l'appui aux activités opérationnelles de l'ONU.

3. Dans sa décision 99/23, le Conseil d'administration a prié l'Administrateur de lui soumettre chaque année une mise à jour du CIAR, de manière à disposer d'une représentation dynamique des ressources globales du PNUD, fondée sur les informations et prévisions les plus récentes. Le tableau ci-après présente le CIAR ainsi actualisé. Les chiffres sont ventilés en ressources ordinaires et autres ressources. Les ressources ordinaires sont les contributions volontaires mises en commun et non liées, les intérêts y afférents et les revenus divers. Les autres ressources sont les ressources mobilisées pour des programmes spécifiques relevant des domaines d'activité du PNUD et pour le remboursement du coût des services assurés par le PNUD.

4. Compte tenu du niveau atteint par les contributions volontaires au titre des ressources ordinaires en 1999 et 2000, les prévisions pour 2002 et 2003 présentées dans le document DP/1999/30, à savoir 1 et 1,1 milliard de dollars, ont été révisées en baisse à 800 et 900 millions de dollars. Ces chiffres constitueront les prévisions de recettes révisées de l'exercice biennal 2002-2003, représentant une base de ressources ordinaires de 1,7 milliard de dollars au total pour l'exercice. La baisse s'explique par un retard de deux ans dans la réalisation des objectifs initialement envisagés pour les contributions volontaires. Étant donné que les contributions de la majorité des donateurs sont en augmentation depuis quelque temps, le niveau des contributions volontaires devrait être en hausse en 2001 après avoir accusé une baisse chaque année, huit ans de suite. Il faudra que ce redressement se poursuive si l'on veut que l'organisation puisse s'appuyer sur des bases financières plus saines. Pour la période de quatre ans allant de 2000 à 2003, on prévoit maintenant que les contributions volontaires au titre des ressources ordinaires atteindront 3 milliards de dollars.

5. Comme cela est indiqué dans le projet de budget pour l'exercice biennal 2002-2003 (DP/2001/21), le PNUD s'est progressivement transformé en une organisation à financement multiple. Au fil des ans, les contributions au titre des autres ressource-

ces (que les ressources ordinaires) ont fortement augmenté. En 2000, les autres ressources se sont élevées à 1,5 milliard de dollars, dont 571 millions de dollars au titre du cofinancement par des tierces parties (fonds d'affectation spéciale et participation de tierces parties aux coûts) et 933 millions de dollars au titre de la participation aux coûts des pays bénéficiaires des programmes. L'importance des autres ressources a en outre été pleinement reconnue lors de la réunion ministérielle de septembre 2000. Dans la déclaration qu'il a faite à la troisième session ordinaire de 2000 du Conseil d'administration, l'Administrateur a noté que l'évolution de l'aide publique au développement (APD) rendait nécessaire une présentation plus réaliste des différentes catégories de ressources; il examinera cette question dans le contexte du budget d'appui pour la période 2002-2003.

6. Pour présenter les ressources du PNUD de façon plus réaliste, le critère déterminant a été la source de financement. Le cofinancement par des tierces parties est utilisé à l'échelon international pour la réalisation de priorités de développement hors du pays du contribuant, tandis que la participation aux coûts des pays bénéficiaires des programmes sert à financer des projets dans le pays du contribuant. En outre, les donateurs membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques participent désormais largement à des opérations de cofinancement par des tierces parties. La présentation doit donc établir une distinction entre, d'une part, les ressources ordinaires et autres ressources fournies par des tierces parties en tant que catégories de financement par des donateurs et, de l'autre, les ressources locales fournies par les pays bénéficiaires des programmes. Les ressources totales du PNUD correspondront donc à la somme des ressources fournies par les donateurs et des ressources locales. En conséquence, le CIAR présenté dans le tableau ci-après comprend un total partiel correspondant aux ressources fournies par les donateurs, lui-même ventilé en ressources ordinaires et autres ressources fournies par des tierces parties, tandis que les autres ressources fournies par les pays bénéficiaires des programmes au titre de la participation aux coûts sont indiquées séparément, en tant que ressources locales. Le graphique qui suit représente le CIAR par catégories budgétaires harmonisées.

7. Les prévisions de recettes totales sur lesquelles s'appuie le CIAR pour la période 2000-2003 s'élèvent à 9,4 milliards de dollars et se répartissent de la manière suivante : 5,6 milliards de dollars de ressources fournies par les donateurs, dont 3 milliards de dollars de contributions volontaires prévues au titre des ressources ordinaires; 2,6 milliards de dollars d'autres ressources au titre du cofinancement par des tierces parties; et 3,8 milliards de dollars au titre de la participation aux coûts des pays bénéficiaires des programmes. Comme on peut le voir au tableau, les prévisions de dépenses sont les suivantes :

a) *Ressources fournies par les donateurs* : 4,4 milliards de dollars au titre du programme; 0,7 milliard de dollars au titre de l'appui aux programmes; 0,2 milliard de dollars au titre de la gestion et de l'administration; et 0,3 milliard de dollars au titre de l'appui aux activités opérationnelles de l'ONU;

b) *Ressources locales* : 3,6 milliards de dollars au titre du programme et 0,2 milliard de dollars au titre de l'appui aux programmes ainsi que de la gestion et de l'administration.

8. Le budget d'appui couvrant l'ensemble des catégories budgétaires représente en termes nets 21 % du montant total des ressources fournies par les donateurs. Le PNUD est parvenu à maintenir ce budget à un faible niveau en rationalisant ses acti-

vités et en réduisant son budget d'appui ordinaire en termes réels. Ces mesures ont incontestablement eu un impact sur les capacités de l'organisation qui sont financées sur les ressources ordinaires. L'érosion des ressources ordinaires au cours des dernières années a sérieusement réduit la capacité du PNUD à atteindre les objectifs de développement envisagés dans les cadres de coopération de pays (CCP) et dans le cadre de résultats stratégiques (CRS) du plan de financement pluriannuel. Cette évolution a eu une incidence particulièrement négative sur le plan de la lutte contre la pauvreté dans les pays à faible revenu. L'insuffisance des ressources financières risque aussi d'empêcher l'organisation de conserver une place de premier plan à l'échelle mondiale et de maintenir une présence dans tous les pays pour représenter le système des Nations Unies et la communauté internationale dans son ensemble.

9. Les ressources ordinaires constituent toujours la principale source de financement du PNUD, lui permettant de jouer le rôle d'organisme opérationnel des Nations Unies au niveau des pays et de préserver son caractère multilatéral, qui est fondamental. Le PNUD est certes devenu une organisation à financement multiple, mais les ressources ordinaires sont la principale source de financement de la présence du PNUD dans les pays et des programmes entrepris à l'initiative des pays. Les autres ressources complètent de façon importante les ressources ordinaires, mais les deux catégories ne sont pas interchangeables. Il est donc indispensable de faire en sorte que le PNUD puisse s'appuyer sur des bases financières stables, aussi bien en termes de ressources ordinaires que du point de vue des autres ressources.



**Cadre intégré d'allocation des ressources (2000-2003)**

(En millions de dollars)

Catégorie	Ressources allouées par programmes				Total
	Ressources fournies par les donateurs			Ressources locales	
	Ressources ordinaires	Autres ressources (cofinancement)	Montant total des ressources fournies par les donateurs	Autres ressources (participation des gouvernements aux coûts)	
Programme (gouvernance, pauvreté, environnement, parité des sexes et situations spéciales en matière de développement)					
Pays les moins avancés	991	840	1 831	31	1 8
Autres pays	641	962	1 603	2 841	4 4
Pays contributeurs nets	–	11	11	678	689
<b>Total partiel</b>	<b>1 632</b>	<b>1 813</b>	<b>3 445</b>	<b>3 550</b>	<b>6 9</b>
Autres	359	668	1 027	4	1 0
<b>Total</b>	<b>1 991</b>	<b>2 481</b>	<b>4 472</b>	<b>3 554</b>	<b>8 0</b>
Gestion et administration					
Appui à l'ONU					
Appui aux programmes à l'intention des coordonnateurs résidents					–
Bureaux de pays					–
Bureau du Groupe pour le développement					–
BSAI					–
Volontaires des Nations Unies (net)					–
<b>Total</b>	–	–	–	–	–
<b>Total général</b>	<b>1 991</b>	<b>2 481</b>	<b>4 472</b>	<b>3 554</b>	<b>8 0</b>

*Abréviations* : BP : Bureau de pays; CGBL : Contribution des gouvernements aux dépenses des bureaux locaux; BSAI : Bureau des services d'achats interorganisations.

<sup>a</sup> 80 millions de dollars au titre de l'appui aux programmes/bureaux de pays et 33 millions de dollars au titre de l'appui aux programmes/Siège.

<sup>b</sup> 129 millions de dollars au titre de l'appui aux programmes/bureaux de pays et 52 millions de dollars au titre de l'appui aux programmes/Siège.

<sup>c</sup> Ne tient pas compte des autres ressources affectées à la gestion et à l'administration, qui s'élèvent à 25 millions de dollars (cofinancement : 10 millions de dollars; participation des gouvernements aux coûts : 15 millions de dollars).

<sup>d</sup> Ne tient pas compte d'autres activités correspondant au BSAI et aux Volontaires des Nations Unies.

<sup>e</sup> Couvre tant pour les ressources ordinaires que pour les autres ressources affectées aux programmes, les programmes régionaux et mondiaux et autres (évaluation, coopération technique entre pays en développement, Programme d'assistance au peuple palestinien, services d'appui au développement, etc.).

<sup>f</sup> Couvre, pour cette colonne seulement, le budget relatif au Programme d'assistance au peuple palestinien.

<i>Appui aux programmes</i>										<i>Appui aux activités opérationnelles de l'ONU</i>	
<i>Ressources fournies par les donateurs</i>								<i>Gestion et administration</i>			
<i>Ressources ordinaires</i>				<i>Montant total des ressources fournies par les donateurs</i>		<i>Ressources locales</i>		<i>Ressources fournies par les donateurs</i>	<i>Ressources fournies par les donateurs</i>		
<i>BP</i>	<i>Siège</i>	<i>CGBL et divers</i>	<i>Total</i>	<i>Autres ressources (cofinancement)<sup>a</sup></i>	<i>Autres ressources (participation des gouvernements aux coûts)<sup>b</sup></i>	<i>Total</i>	<i>Ressources ordinaires<sup>c</sup></i>	<i>Ressources ordinaires<sup>d</sup></i>	<i>Total général</i>	<i>Pourcentage</i>	
243	71	(28)	<b>286</b>	35	321	1	<b>322</b>		<b>2 184</b>		
288	44	(67)	<b>265</b>	49	314	144	<b>458</b>		<b>4 902</b>		
12	2	(8)	<b>6</b>	1	7	36	<b>43</b>		<b>732</b>		
<b>543</b>	<b>117</b>	<b>(103)</b>	<b>557</b>	<b>85</b>	<b>642</b>	<b>181</b>	<b>823</b>		<b>7 818</b>		
13 <sup>f</sup>	5	–	<b>18</b>	28	46	–	<b>46</b>		<b>1 077</b>		
<b>556</b>	<b>122</b>	<b>(103)</b>	<b>575</b>	<b>113</b>	<b>688</b>	<b>181</b>	<b>869</b>		<b>8 895</b>	<b>94,8</b>	
								220	<b>220</b>	2,3	
							–		43	<b>43</b>	
							–		166	<b>166</b>	
							–		5	<b>5</b>	
							–		5	<b>5</b>	
							–		50	<b>50</b>	
–	–	–	–	–	–	–	–	–	<b>269</b>	<b>269</b>	<b>2,9</b>
<b>556</b>	<b>122</b>	<b>(103)</b>	<b>575</b>	<b>113</b>	<b>688</b>	<b>181</b>	<b>869</b>	<b>220</b>	<b>269</b>	<b>9 384</b>	<b>100,0</b>

**Cadre d'allocation des ressources (2000-2003) :  
catégories budgétaires harmonisées**

(En millions de dollars)

